



**Déclaration liminaire au CSAD02
du 26 juin 2025**

Monsieur le Directeur Académique,

Mesdames et Messieurs les membres du CSAD 02,

En tout premier lieu, le Sgen CFDT Picardie vous souhaite, Mr le Directeur Académique, la bienvenue dans notre département picard.

L'Aisne semble détenir un triste record : celui du **nombre de fiches RSST**. Une majorité d'entre elles correspondent à des risques psychosociaux, exigences émotionnelles : **la souffrance au travail** n'a donc jamais été aussi importante.

De plus, une étude de Santé publique France qui porte sur les enfants de 3 à 6 ans révèle que 8,3% d'entre eux présentent au moins un type de **difficultés probables de santé mentale** ayant un retentissement sur leur vie quotidienne.

Plus précisément : - 1,8% présentent des difficultés émotionnelles,

- 5,9% présentent des difficultés oppositionnelles,

- 1,9% présentent des difficultés d'inattention / hyperactivité,

- Les garçons présentent plus de difficultés probables avec retentissement sur leur vie que les filles : 11,3% versus 5,2% respectivement.

Certes, des expérimentations ont été faites : nous voulons évoquer ici le PAS. Ce rapprochement entre des professionnel.les du secteur médico-social et de l'enseignement spécialisé de l'Éducation nationale avait pour objectif d'apporter soutien et expertise aux enseignants pour pouvoir gérer l'hétérogénéité croissante des classes avec l'augmentation des élèves à besoins particuliers. Après un démarrage frileux, lié à un manque d'information auprès des équipes pédagogiques, il faut reconnaître que cet objectif a été atteint dans la majorité des cas et le travail concerté entre tous les intervenants au sein de l'école a porté ses fruits. Il n'y a donc pas de secret : c'est en se donnant des moyens humains qu'on parvient à faire avancer les choses. Afin d'améliorer encore ce dispositif, il faudrait maintenant prendre le temps de l'évaluer, et ce, avant de le mettre en place dans d'autres territoires.

Enfin, les dernières actualités prouvent **une augmentation de la violence** autour et au sein des écoles et des établissements.

Alors OUI, l'Aisne connaît et va connaître une baisse démographique mais NON on ne peut pas se résoudre à voir le nombre de nos agents baisser.

C'est en affectant plus d'adultes dans les écoles et établissements : des enseignants, des AESH, des surveillants, des médecins et des infirmiers scolaires, des psychologues que nous pourrons agir sur les apprentissages, le bien-être des élèves et des personnels.